

SCOL2CE

2013 - 2014

Certificat complémentaire en médecine scolaire

A Bruxelles Woluwe - 2 années - Horaire de jour - En français
 Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**
 Organisé par: **Faculté de médecine et médecine dentaire (MEDE)**
 Code du programme: **scol2ce**

Table des matières

Introduction	2
Conditions d'admission	3
Informations diverses	4
- Compétences et acquis au terme de la formation	4
- Evaluation au cours de la formation	4
Gestion et contacts	4
Programme détaillé	6
- Structure du programme	6
- Programme par matière	6

SCOL2CE - Introduction

SCOL2CE - Conditions d'admission

Le certificat s'adresse aux docteurs en médecine :

- Qui veulent pratiquer la médecine scolaire (promotion de la santé à l'école).
- Qui travaillent déjà dans un service PSE et qui ont 3 ans pour acquérir la compétence via le certificat dans le décours d'un stage de type court.
- Qui sont en stage de médecine générale.

Procédures particulières d'admission et d'inscription

Frais d'inscriptions : ils s'élèvent à 350 euros et couvrent la participation aux cours et aux stages.

SCOL2CE - Informations diverses

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Acquérir les méthodes d'examens médicaux et psychosociaux et de suivi permettant d'aborder l'élève ou l'étudiant par rapport à sa scolarité sur les plans physiques, psychiques, sociaux et d'apprentissage.

Acquérir des compétences en matière de prévention primaire et secondaire en milieu scolaire et notamment grâce aux stages : vaccination, maladies transmissibles, hygiène à l'école, assuétudes.

Avoir des notions de base en promotion de la santé tels que l'analyse des besoins, la définitions d'objectifs, l'appréciation et la clarification de ressources et de contraintes, l'évaluation.

Pouvoir aborder l'élève ou l'étudiant dans une approche de santé globale.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Pour obtenir le certificat, les participants sont tenus d'assister aux cours et aux stages et de produire un travail personnel de validation. Celui-ci approfondira une mission ou une partie de mission PSE, au choix. Il se basera sur les notions théoriques reçues mais se nourrira aussi de l'approche pratique des stages effectués en PSE. Il fera également référence à des données probantes de littérature récentes. Chaque participant présentera oralement les conclusions de son travail aux autres personnes du cours.

SCOL2CE - Gestion et contacts

Renseignements et inscriptions

Ecole de santé publique - UCL (ESP-UCL)

Clos Chapelle-aux-Champs 30 boîte 28

1200 Bruxelles

Tél. 02 764.30.80 ou 30.26

Fax. 02 764.31.52

Gestion du programme

Entité de la structure FSP

Acronyme	FSP
Dénomination	Faculté de santé publique
Adresse	Clos Chapelle-aux-champs, 30 bte B1.30.02 1200 Woluwe-Saint-Lambert Tél 02 764 34 39 - Fax 02 764 34 35
Secteur	Secteur des sciences de la santé (SSS)
Faculté	Faculté de santé publique (FSP)
Mandats	Jean Macq

Doyen

Commissions de programme

- Commission de programme du master complémentaire en Santé et développement (**MCSD**)
- Commission de programme du master complémentaire en médecine du travail (**MDTE**)
- Commission de programme du master en santé publique, finalité approfondie (**MSPA**)
- Commission de programme du master en santé publique, finalité spécialisée (**MSPS**)

Responsable académique du programme : [Axelle Vermeeren](#)

Responsable académique : **Elisabeth Darras**

Jury

Personnes de contact

SCOL2CE - Programme détaillé

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme est décliné en 3 temps :

- Apport de connaissances à travers un cours théorique de 40 heures qui sera abordé dans le cadre d'une approche participative et avec des partages de cas cliniques
- Intégration de la théorie à travers des stages et des exercices complémentaires qui se dérouleront principalement au Centre de santé de l'UCL avec participation aux examens biométriques, aux examens médicaux, aux vaccinations et au suivi des enfants; mais aussi à travers la participation à certaines missions dans les écoles.

Les personnes travaillant déjà en PSE seront dispensées d'une partie ou de tous les stages. La durée du stage (maximum 2 semaines) sera elle aussi adaptée en fonction de l'expérience déjà acquise par le candidat.

- Production d'un travail personnel sur un sujet fréquent en PSE et présentation orale aux autres participants.

PROGRAMME PAR MATIÈRE

A. Les cours théoriques

1. Approche législative

- Le cadre légal et les différents centres

2. Approche de santé : individuelle ou collective

- Les bilans de santé, par âge et niveau, + examen neuropédiatrique
- Les vaccinations
- L'enseignement spécialisé
- Les visites d'écoles, les statistiques
- Les maladies transmissibles (par rapport à l'enfant, l'école, l'entourage/en général)
- Les urgences sanitaires, en particulier la méningite
- La tuberculose

3. Pathologies rencontrées

- Les pathologies rencontrées en milieu scolaire, en général
- En particulier, la vue et l'audition
- La maltraitance

4. Approche méthodologique

- La promotion de la santé à l'école : les déterminants santé, besoins, objectifs, ressources, contraintes, évaluation
- Les points santé

5. Acteurs

- La collaboration PSE/PMS/ONE
- La collaboration avec les écoles et les différents partenaires

Organisation des cours : d'octobre 2009 à mai 2010, le mardi de 18h00 à 20h30

B. Les stages

Module 1 : participation aux bilans de santé d'une classe de 1ère maternelle

Module 2 : participation aux bilans de santé d'une classe de 3ème maternelle

Module 3 : participation aux bilans de santé d'une classe de 2ème primaire

Module 4 : participation aux bilans de santé d'une classe de 6ème primaire

Module 5 : participation aux bilans de santé d'une classe de 1ère ou 2ème secondaire

Module 6 : participation aux bilans de santé d'une classe de 4ème secondaire

Module 7 : participation aux bilans de santé en enseignement spécialisé

Module 8 : participation aux bilans de santé en Enseignement supérieur hors universités

Module 9 : participation aux concertations PSE/PMS/institutrices à l'école en 3ème maternelle

Module 10 : participation à une visite de bâtiments scolaires

Module 11 : participation à une séance de vaccination

Module 12 : participation à une réunion d'équipe

Module 13 : participation à la gestion de cas concrets de maladies transmissibles

Module 14 : rencontre avec les partenaires PMS ou d'autres partenaires

Module 15 : participation à des activités de promotion de la santé

